

Concours Lex Climatica - 4ème édition 2026-2027

Formulaire de droit à l'image, code de conduite, et acceptation des risques

Je soussigné.e, _____, participant.e au concours de plaidoirie Lex Climatica 2026-2027, comprends et conviens que ma participation au concours est conditionnelle à mon acceptation des modalités et conditions énoncées dans la présente attestation.

1) Consentement à la captation et à la publication d'images personnelles et de la voix

Aux fins de la valorisation de ses activités, j'autorise le concours *Lex Climatica* à capter pour la réalisation de photographies ou de projets audio-vidéo et à reproduire, à communiquer et à publier mon image et ma voix par les moyens et aux conditions suivantes : affiches, sites Web, réseaux sociaux, podcasts, retransmission d'extraits de plaidoiries. Le présent consentement comprend les retouches et modifications des photographies et vidéos qui peuvent être jugées pertinentes. Il est conditionnel à ce que l'utilisation faite de mon image et/ou de ma voix ne soit pas préjudiciable à mon honneur et à ma réputation et à ce que cette utilisation soit faite conformément aux consentements contenus dans le présent formulaire et à aucune autre fin. Je reconnais que je ne détiens aucun droit d'auteur sur les contenus réalisés en vertu desdits projets et qu'aucune redevance, à ce titre, ne m'est due pour leur utilisation. Le présent consentement est sans limite de territoire et de temps et est limité aux photographies et aux projets audio-vidéo réalisés lors de la phase finale du concours qui aura lieu au printemps 2026.

2) Code de conduite

Les parties prenantes au concours s'engagent à adopter en tous temps à l'égard des autres participants au concours et membres du comité d'organisation un comportement garantissant leur santé et leur bien-être physique, psychique et moral, respectant leurs droits et intégrité en tant que personne humaine, et empêchant toute forme de harcèlement sexuel ou moral de la part d'un membre de la communauté universitaire.

Je comprends que tout manquement à ces principes, ainsi plus généralement que toute forme de violence, physique ou verbale, ne sera tolérée d'aucune manière et que tout manquement à ces principes de la part d'un participant au concours pourra causer l'élimination de mon équipe sur décision du comité d'organisation, sans préjudice d'autres recours judiciaires ou extra-judiciaires.

3) Acceptation des risques

Je déclare assumer les risques inhérents à ma participation au concours de plaidoirie *Lex Climatica* pendant toute sa durée, y compris les déplacements vers et depuis le lieu des audiences, pendant les activités prévues dans le cadre de la compétition, ainsi que les événements sociaux et culturels organisés par le comité organisateur Lex Climatica en marge de la compétition. Par conséquent, je dégage le comité d'organisation du concours, ses membres à titre individuel, l'institution hôte, l'Académie africaine de pratique du droit international et toute autre entité participant à l'organisation du concours, de toute responsabilité, quel qu'en soit le motif, quant à toute blessure, décès, perte, dommage, coût, dépense, ou frais découlant ou résultant de ma participation au concours.

Fait à _____, le _____

